

**IDEES & DEBATS****LE POINT
DE VUE***de Bernard Belloc
et Francis Jouanjan*

Parcoursup, une réforme à compléter

La nouvelle procédure Parcoursup concentre aujourd'hui tous les efforts des élèves de terminale souhaitant poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Les établissements en attendent une meilleure affectation des bacheliers dans les filières qu'ils proposent. Mais la vraie question est tout de même celle de l'insertion professionnelle des diplômés, au-delà de l'adéquation des demandes des bacheliers à l'offre de formation des établissements.

La précédente procédure, APB, a mis en évidence la difficulté de gérer un décalage important entre la demande des bacheliers et l'offre de l'enseignement supérieur. Le passage d'APB à Parcoursup contribuera à résoudre l'équation. En l'état, la nouvelle procédure ne semble cependant pas pouvoir améliorer significativement l'information des lycéens sur les perspectives d'insertion professionnelle des diverses filières, alors même que, depuis 2007, l'orientation et l'insertion professionnelles sont une mission de service public.

Les jeunes souhaitent être formés pour une activité qui les intéresse et grâce à laquelle ils pourront s'intégrer à la société, tout en s'épanouissant sur le plan personnel. En l'état actuel des choses, on peut craindre que cette mission d'insertion professionnelle ne soit encore une fois négligée au profit de l'adéquation de la demande et de l'offre de formation. Elle n'est, hélas, pas toujours synonyme d'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Il faudrait pouvoir disposer d'une véritable analyse des besoins et d'indicateurs d'insertion professionnelle donnant une meilleure information sur la

pénurie ou, au contraire, l'excédent de diplômés dans tel ou tel domaine. Les diplômés sont-ils embauchés rapidement et à un niveau correspondant à leurs attentes ? Quel est le taux d'insertion professionnelle six mois après l'obtention d'un diplôme et non pas à trente mois, comme on s'en contente trop souvent ? Pour l'instant, on ne voit pas de réponse. Mais la vraie question est tout de même celle de l'insertion professionnelle des diplômés claires à ces questions.

Et l'obsession française d'amener le maximum de diplômés à un niveau bac + 5 (master) relève d'une méconnaissance grave des données du marché du travail. Les enquêtes d'insertion de l'Association pour l'emploi des cadres montrent, par exemple, que, dans un certain nombre de secteurs, la qualité de l'insertion professionnelle et le niveau des salaires ne sont pas significativement meilleurs avec un master plutôt qu'avec une licence professionnelle. De plus, cette même obsession est un facteur de discrimination sociale.

Formations courtes

A l'image de ce qui est appliqué très largement à l'étranger, il faut privilégier massivement les formations courtes dans le supérieur. Elles pourraient, selon les secteurs d'activité, durer deux, trois ou quatre ans et comporter des parcours adaptés aux compétences et au potentiel de chaque jeune.

Ces formations pourraient être abritées au sein de collèges universitaires d'enseignement supérieur regroupant BTS, IUT, licences professionnelles ainsi que les nouveaux cursus universitaires courts qu'il faudra créer.

L'accès s'y ferait sans sélection, et l'orientation dépendrait des compétences acquises par les candidats. A contrario, l'accès dans les licences générales serait plus restreint, mais de nombreuses passerelles devraient être mises en place pour que les titulaires des diplômes obtenus dans les filières courtes puissent, le cas échéant, rejoindre les filières longues.

Parcoursup vise l'adéquation des demandes et de l'offre de formation.

Mais pas celle entre l'offre de formation et la demande d'emploi.

Cette réorganisation de l'entrée dans l'enseignement supérieur suppose de faire confiance aux universités. Il faut leur donner une plus grande autonomie pour qu'elles puissent répondre rapidement et avec pertinence aux besoins de leurs partenaires locaux, nationaux ou internationaux. Cela devra aussi s'accompagner d'une ouverture plus importante de leur gouvernance à ces partenaires. Ces évolutions amélioreront l'image de l'enseignement supérieur français, qui doit être autonome, agile et adaptable.

Bernard Belloc est président honoraire de l'université Toulouse Capitole.

Francis Jouanjan est ancien directeur de l'Ensta Bretagne.